



Trappes, le 8 juillet 2016

Académie de Versailles  
24 rue Jean Jaurès  
78190 Trappes  
[s3-versailles@snefsu.net](mailto:s3-versailles@snefsu.net)

A Monsieur le Recteur  
Rectorat de Versailles  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

Objet : suivi de l'audience du 19 avril 2016 et fonctionnement du sport scolaire

Monsieur Le Recteur,

Vous nous avez reçu en audience le 19 mai 2016. Nous vous avons fait part de l'analyse et des propositions du SNEP FSU Versailles sur les dossiers suivants:

- La situation de l'EPS à la rentrée 2016 en terme de postes créés (+8 postes EPS / +370 ETP pour le second degré) et les risques de fragilisation de cette discipline (natation, et classes à projet en collège, sections sportives, enseignements d'exploration, de complément et options facultatives en lycée),
- Sport scolaire (problème de Présidence)
- Installations sportives (GT, état des lieux, référentiel des équipements sportifs...),
- Pack EPS (GT, simplification, amélioration de l'outil),
- Mise à niveau formation secourisme,
- Formation de contrôleur des EPI pour l'escalade,
- Conditions de gestion et d'emploi des collègues TZR.

A l'issue des échanges qu'il y avait eus entre tous les membres présents lors de cette audience, vous nous avez fait part de pistes de travail visant à élaborer des solutions et à les mettre en œuvre.

Compte tenu de l'urgence de certains de ces dossiers, nous vous sollicitons afin de connaître l'état d'avancement des travaux, ainsi que les premières mesures qui sont envisagées à la prochaine rentrée scolaire.

D'autre part, nous tenons à vous alerter sur certains dysfonctionnements que nous avons constatés pour le sport scolaire dans notre académie.

Dans les Hauts de Seine, le premier Conseil départemental s'est réuni au mois janvier. A ce jour, aucun procès verbal de la séance n'a été adressé aux participants. Le deuxième Conseil Départemental n'a pas été convoqué et aucune réunion bilan n'a été organisée.

Dans le département des Yvelines, les journées bilans prévues les 21 et 22 juin ont été annulées et remplacées par une seule journée, le 4 juillet. Alors que le contenu de ces journées avaient fait l'objet d'échanges lors du CDUNSS du 19 janvier, qu'il n'y avait pas eu de remise en cause lors du CRUNSS du 8 avril 2016, les collègues ont appris par leur coordonnateur de district que le DASEN des Yvelines avait pris la décision d'annuler ces deux journées. Une seule journée a pu se tenir le 4 juillet. Alors que ce département avait valeur d'exemple au plan national, c'est pour le SNEP FSU un sérieux recul qui fragilise

l'expression. Il nous paraît indispensable que ces deux journées soient rétablies pour l'année 2016 / 2017 et élargies aux 3 autres départements.

Alors qu'il avait été acté que le Snep, en tant que co administrateur de la structure UNSS, avait toute sa place lors des interventions, ce principe a été remis en cause dans le département de l'Essonne. Nous ne comprenons pas ce retour en arrière.

Alors que le nouveau plan de développement du sport scolaire prône une nouvelle gouvernance de la structure avec davantage de démocratie, nous faisons le constat inverse sur le terrain.

C'est pourquoi, Monsieur le Recteur, nous vous demandons d'intervenir afin que le fonctionnement démocratique du sport scolaire soit bien une réalité, en faisant respecter la tenue des instances et leurs prérogatives, le rôle des représentants des acteurs et des partenaires ainsi que l'expression des professeurs EPS.

Sachant que vous êtes attaché à service public d'enseignement de qualité, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Recteur, nos salutations les plus respectueuses.

*Patrick Mathieu, Marc Legein, Bruno Maréchal*

*Co-secrétaires académiques du SNEP-FSU Versailles*

